

## **MODIFICATION N°4 DU PLAN LOCAL D'URBANISME - DOSSIER D'ENQUÊTE PUBLIQUE -**

Le dossier mis à disposition du public se compose des pièces suivantes :

- 0 – Actes Administratifs
- 1 – Sommaire
- 2 – Notice explicative
- 2b – Résumé Non Technique
- 3 – Éléments du PLU avant modification
- 4 – Éléments du PLU après modification
- 5 – Avis de la MRAE et réponses apportées

Les pièces suivantes sont remaniées dans le cadre de la modification n°4 du PLU de Silly-le-Long :

- Pièce n°3 : Orientations d'Aménagement et de Programmation
- Pièce n°4.1 : Document graphique – Vue territoire
- Pièce n°5 : Règlement
- Pièces annexes : Ajout du dossier de ZAC « Silly-le-Long / Le Plessis-Belleville »

Les autres pièces du dossier PLU approuvé le 14 mars 2014 et ayant fait l'objet de plusieurs procédures d'évolution par la suite, n'ont fait l'objet d'aucun changement et restent donc en vigueur.